

École des Brise-Vent

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école des Brise-Vent définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

À l'école des Brise-Vent, nous nous engageons à développer le savoir-être, le savoir-vivre et le savoir-faire des élèves vers la découverte de nouveaux horizons dans un milieu sécuritaire et stimulant.

Vision et valeurs : vision

Par nos actions et nos communications, nous souhaitons que chacun soit engagé et ouvert dans le but de s'épanouir et d'apprendre dans un environnement sain et actif.

Vision et valeurs : valeurs

RESPECT: Pour être respectueux, respectueuses, nous devons avoir une attitude et un langage positifs, faire preuve d'ouverture face à la différence et utiliser les espaces communs et matériel de façon adéquate.

ENGAGEMENT: Pour être engagés(es), nous devons nous impliquer de façon active dans la vie de l'école, être ponctuels, respecter les délais, être en recherche de solutions et appliquer les modes de fonctionnement de façon cohérente.

COMMUNICATION: Pour une communication efficace et transparente, nous devons nous assurer d'un message clair, d'une écoute active, le tout dans l'accueil de l'autre.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

L'école primaire des Brise-Vent dessert la population de la municipalité de St-Thomas, située dans la MRC de Joliette. Elle compte parmi les établissements du bassin de l'école secondaire Thérèse-Martin qui regroupe aussi l'école des Mésanges, située à St-Charles-Borromée, l'école des Prairies, située à Notre-Dame-des-Prairies, l'école intégrée de St-Pierre, située à Joliette, l'école Lorenzo-Gauthier, située à St-Charles-Borromée, l'école Monseigneur J.A.-Papineau, située à Joliette, l'école Notre Dame-de-la-Paix, située à St-Ambroise-de-Kildare et de l'école Sainte-Thérèse, située à Joliette. Fait à noter, plus de 95% du territoire de St-Thomas est composé de terres agricoles.

Quelques faits saillants concernant la population:

Population en 2021 de 3496 habitants (croissance de 7,6% depuis 2016)

Parmi ses habitants, 19,3% sont des jeunes de moins de 14 ans alors qu'il était de 18,3% en 2016. La proportion de jeunes est donc en croissance.

La proportion de familles sur le territoire a augmenté de 7,6% et celui de de familles monoparentales de 5.7% entre 2016 et 2021.

Le revenu médian d'un ménage est de 67 000\$ comparativement à 52 200\$ pour l'ensemble du Québec.

En 2020, seulement 1,4% de la population totale vivait sous le seuil de faible revenu.

Le français est la langue maternelle de 97% de la population et 98,4% disent parler uniquement ou le plus souvent en français à la maison.

En 2021, 18,1% des adultes 25-64 ans étaient sans diplôme, certificat ou grade (12,8% femmes et 23,2% les hommes).

Services et liens avec la municipalité

Bibliothèque municipale, centre des loisirs et plusieurs autres collaborations et projets ponctuels. La municipalité et l'école ont développé un bon partenariat.

Source des données: Statistique Canada, CISSSLAN et site web de Saint-Thomas.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école:

Indice de milieu socio-économique (IMSE)

L'école primaire des Brise-Vent possède un indice de milieu socio-économique de 2. Cet indice est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Plus l'indice est petit, plus le milieu est favorisé.

Seuil de faible revenu (SFR)

L'école primaire des Brise-Vent possède un indice du seuil de faible revenu de 1. Le seuil de faible revenu se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Plus l'indice est petit, plus le milieu est favorisé.

L'école primaire des Brise-Vent compte, en 2023-24, 312 élèves de la maternelle à la 6e année répartie à l'intérieur de 15 groupes. Les classes de la maternelle ont un ratio de 19 élèves maximum, en 1re année le maximum est à 22 élèves, en 2e année le maximum est de 24 élèves, en 3e, 4e, 5e et 6e année le maximum d'élève est de 26 élèves.

Notre personnel

L'équipe d'enseignants.es est composée de quinze titulaires et de spécialistes: deux en éducation physique, deux en musique et deux en anglais.

Les enseignants.es sont soutenus en classe par quatre préposés aux élèves handicapés, deux techniciens en éducation spécialisé et deux orthopédagogues. L'école bénéficie également de l'appui d'une orthophoniste à temps partiel et d'une psychologue une journée par semaine.

Le service de garde compte huit éducatrice chapeautées par une technicienne en service de garde. À l'heure du dîner, quatre surveillants.es d'élèves viennent s'ajouter à l'équipe. Au total, ce sont environ 150 élèves qui fréquentent le service de garde à chaque jour.

Une direction d'établissement est présente à temps plein à l'école.

Finalement, deux secrétaires et deux concierges viennent compléter l'équipe école.

Forces et vulnérabilités

Forces:

- Bon encadrement des élèves;
- École et service de garde dynamique;
- Taux de réussite en français et mathématique supérieur à la moyenne commission scolaire;
- Peu de violence physique.

Vulnérabilités:

- L'environnement de la cour d'école désuet;
- Manque de cohérence et de constance entre les différents acteurs du milieu;
- Au niveau des résultats académiques, beaucoup d'élèves se situent dans la zone à risque (entre 60% et 69%) en lecture;
- Peu d'autonomie des élèves dans l'utilisation des outils face aux conflits / habiletés sociales;
- La perception du climat de justice perçu par les élèves est faible;
- Une majorité des élèves et du personnel observent de la violence verbale.

Opportunités:

- Bon soutien des parents;
- Bonne coopération (partenariat) de la municipalité.

Menace:

- Pénurie de personnel.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite académique

Orientation : Assurer la qualité de la langue écrite

Objectif : Augmenter la proportion des élèves se retrouvant dans l'intervalle de réussite 70-100 % en français pour la compétence en écriture, soit de 79,3 % à 83 % d'ici juin 2027.

Enjeu : La réussite académique

Orientation : Assurer la qualité de la langue écrite

Objectif : Augmenter la proportion des garçons se retrouvant dans l'intervalle de réussite 70-100% en français lecture et écriture, soit de 73,8 % à 79 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Un milieu sain et sécuritaire

Orientation : Assurer la sécurité et le bien-être de chacun

Objectif : Augmenter la perception moyenne du climat de justice par les élèves, soit de 67 % à 75 % d'ici juin 2027.

Enjeu : Un milieu sain et sécuritaire

Orientation : Assurer la sécurité et le bien-être de chacun

Objectif : Réduire la proportion des élèves et du personnel qui déclarent observer de la violence verbale de la part des élèves de 55,9 % à 40 % d'ici juin 2027.